Message à l'attention des élèves et parents d'élèves.

Bonjour,

Suite aux annonces présidentielles du jeudi 12 mars, je vous informe du plan de continuité mis en place au lycée Marie Curie pour les semaines qui viennent.

Les élèves ne sont pas autorisés à venir dans l'établissement jusqu'à nouvel ordre. En revanche, les personnels assureront une continuité administrative et pédagogique.

Ainsi l'établissement sera ouvert au public (visite limitée aux familles pour les actes essentiels de la scolarité des élèves et étudiants) de 08 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00. Les renseignements par téléphone, par courrier électronique sont à privilégier (05 62 44 56 56 ; 0650026a@ac-toulouse.fr). Un numéro de téléphone national, une adresse électronique nationale vous sont communiqués également si vous souhaitez des renseignements complémentaires (voir pièce jointe).

Les conseils de classe vont avoir lieu comme prévu, mais sans les élèves délégués. Parcoursup suit son calendrier, les élèves de terminale inscrits ont jusqu'au 02 avril pour valider leurs vœux. Le conseil d'administration est programmé le jeudi 26 mars.

Pour ce qui concerne la continuité pédagogique. L'établissement a décidé de conserver l'emploi du temps comme base. Les élèves pourront en ligne à partir de l'ENT suivre leur emploi du temps habituel à la maison Les professeurs posteront leurs cours, donneront des exercices voire des évaluations à rendre en fonction de l'emploi du temps de la classe (en ligne sur l'ENT). Petit à petit les modalités pédagogiques évolueront vers des activités plus diversifiées une fois que les enseignants auront bien pris en main les différentes ressources numériques dont ils disposent. Cette continuité pédagogique débutera dès lundi matin de manière à maintenir les élèves et les étudiants dans une dynamique de travail. Nous comptons sur les familles pour être nos relais auprès des élèves sur leur lieu de résidence.

Un message va être envoyé aux élèves et étudiants par leur professeur principal afin d'identifier tous les élèves qui auraient des difficultés pour suivre les cours en ligne (zone blanche, matériel obsolète…). D'autres modalités pédagogiques seront alors mises en œuvre pour ces élèves.

Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'évolution de la situation.

Tous les personnels de l'établissement sont mobilisés et extrêmement volontaires pour permettre cette continuité administrative et pédagogique.

Le proviseur